

R. 1° D'après la *Discipline du diocèse de Québec* : a) « la bénédiction solennelle avec l'ostensoir peut être donnée le premier et le dernier jour du mois du Sacré-Cœur de Jésus et du mois de Marie, mais seulement dans les églises où les exercices publics de ces dévotions se font au moins quatre fois la semaine, y compris le dimanche » ; — b) « la bénédiction avec le saint ciboire seulement, peut être donnée tous les jours du mois du Sacré-Cœur de Jésus et du mois de Marie, où il y a exercice public avec sermon, ou instruction orale d'au moins dix minutes. »

2° Les *Louanges* au Très Saint Sacrement, de par la volonté de l'Ordinaire, doivent être récitées « chaque fois qu'il y a Salut. » Or la partie liturgique qui constitue essentiellement le Salut ne comprenant que le *Tantum ergo*, le verset *Panem de calo*, et l'oraison *Deus qui nobis* suivie de la bénédiction du Saint-Sacrement, il s'ensuit que la bénédiction avec le ciboire est un salut proprement dit et qu'il y faut réciter les *Louanges*, comme c'est d'ailleurs la pratique générale.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Noces d'or. — Le 27 avril, les Révérendes Sœurs Sainte Ursule et Saint Gabriel, célébraient à l'Hôpital-Général, leurs noces d'or de profession religieuse.

La fête, tout intime, a commencé par une messe dite par S. G. Mgr P.-E. Roy, qui a aussi reçu, à la Communion, le renouvellement des vœux de religion des vénérables jubilaires. Le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé Z. Lambert, curé de Beauceville, frère de la Révde Sœur Sainte Ursule.

M. le chanoine Geo. Miville, MM. les abbés N. Paquet, ancien curé de Saint-Apollinaire, et Hubert Lessard, aumônier de la communauté, assistaient aussi à cette fête.

Vêtures et professions. — Le 28 avril, S. G. Mgr P.-F. Roy, archevêque de Séleucie, présidait, chez les Révdes Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, de la Grande-Allée, une imposante cérémonie de vêtue et de profession.

Ont pris le saint habit : Mlles Eva Déry, de Québec, en religion Sœur Marie du Cœur de Jésus ; Aloysia Smith, de Boston, en religion Sœur Marie Vivian of Jesus ; Rosa Brouillette, de Saint-Séverin, en religion Sœur Marie Aselle de l'Enfant-Jésus ; Antoinette Lachance, de Tadoussac, en religion Sœur Marie Anselma de la Sainte-Famille ; Laurence Paquet, de Saint-Georges, Beauce, en religion Sœur Marie Tharsille de l'Eucharistie.

Ont prononcé leurs vœux triennaux : Sœur Marie François-Félix, de Saint-Jean-Deschaillons, née Jeanna Beaudet ; Sœur